

■ JUSTICE tribunal correctionnel

Délit de fuite en récidive : 6 mois ferme

Le 22 juin, Mustapha Guenaini a décidé d'aller s'acheter une voiture en Allemagne. Sa sœur habite Trèves et il assure au président du tribunal qu'il détient une affaire pour 1 500 €. Le voyage aller, se fait par voie ferrée, le retour au volant de son acquisition. Le problème ? Le Messin de 30 ans n'a pas prévu d'assurer le véhicule, il a fumé du cannabis et, quand les forces de police lui demandent de se ranger sur le côté lorsqu'il arrive à Knutange, il refuse. « Ce n'est pas la première fois », gronde le président du tribunal Marc Hechler, qui lui rappelle ses nombreuses condamnations, la plupart pour des motifs identiques : circulation sans assurance, refus d'obtempérer et violence. Le prévenu endosse alors l'habit de victime, évoque un divorce particulièrement difficile, qui explique la prise de cannabis.

Harcelé ou compagnon violent ?

L'histoire de ce résident du foyer Amlé est complexe. Une jeune femme de 31 ans l'accuse de l'avoir violenté et menacé de mort. Lui, face au président du tribunal correctionnel de Thionville nie tout en bloc. Pourtant son casier judiciaire laisse entrevoir le profil d'un homme violent. Mais ce soir du 21 juin à Florange, ce s'est-il passé au juste ? La victime, une personne vulnérable, se rend dans sa chambre. Il est tard, elle demeure également en foyer, a demandé une autorisation de sortie pour la nuit. « Je savais qu'elle ne pouvait pas rejoindre sa chambre, c'est pourquoi j'ai accepté qu'elle dorme chez moi. Sinon elle allait dormir dans la rue », répond-il aux questions du président Hechler. Le lendemain matin il explique qu'il l'a pressée de quitter l'endroit, la

Clara Ziegler, substitut du procureur ne se laissera pas gagner par l'empathie. « On vous juge pour cinq infractions qui se sont produites le 22 juin entre Knutange et Mondelange : refus d'obtempérer en récidive, délit de fuite après accident, conduite sous l'empire de stupéfiant et détention de cannabis. Faut-il attendre qu'une petite fille soit renversée ? » La représentante du parquet estime que le récidiviste a suffisamment été prévenu et demande au tribunal d'entrer en voie de condamnation. Ce dernier suivra ses réquisitions et condamnera Mustapha Guenaini à six mois de prison ferme, 300 € d'amende, l'annulation du permis de conduire avec interdiction de le repasser dans un délai de douze mois et confiscation du véhicule.

A. R.-P.

■ ENVIRONNEMENT

L'abeille saharienne joue sa survie à Guénange

Depuis 2009, le Cetam de Guénange participe à un programme de sauvegarde de l'abeille saharienne. Des stagiaires marocains viennent de séjourner en Moselle pour poursuivre les actions sur place, dans le Haut Atlas.

Deux salariés et un directeur de laboratoire : le Centre d'études techniques apicoles de Moselle (Cetam) n'est pas une grosse structure mais, depuis Guénange, il fournit des analyses pour le monde entier. Et participe à un programme de sauvegarde de l'abeille saharienne (*apis mellifera*).

Le programme

Financée par la Fondation de France, cette action a démarré en 2009. L'objet : sauver l'abeille du Sahara menacée de disparition. Plusieurs causes à cela : l'usage d'insecticides pour lutter contre les criquets, la sécheresse sévère depuis les années 80 et les croisements avec deux autres races abeilles, la tellienne et la major, pour lesquelles les apiculteurs locaux pratiquent la transhumance.

Or les études laissent penser que l'*apis mellifera* serait arrivée « quand le Sahara était encore vert », explique Paul Schweitzer, directeur de labo du Cetam. La désertification d'un côté, le Haut Atlas de l'autre, ont ensuite créé des barrières naturelles, isolant l'abeille de ses autres congénères. « C'est une race reconnue dans le monde entier par les généticiens comme très importante », complète Saïd Benassou, directeur du Centre de mise en valeur agricole de Kelaa



En 2010, le directeur de laboratoire du Cetam s'est rendu au Maroc pour former de jeunes apiculteurs. Photo DR

Mgouna, un village à 85 km de Ouarzazate (Maroc), elle est docile, économique et s'acclimata à des températures allant de — 10 à + 50 °C. »

La méthode

La première année, des prélèvements d'abeilles effectués au Maroc ont été envoyés à Guénange. « Sur une centaine d'abeilles issues d'une vingtaine

de colonies, on a trouvé deux colonies d'*apis mellifera* », indique Paul Schweitzer. Lequel s'est rendu dans la région de Skoura en 2010 avec un apiculteur de Sarreguemines pour animer une semaine de formation. Il s'agissait de relancer l'activité auprès de jeunes apiculteurs en palliant les lacunes de technicité et de matériel. Retourner sur place en 2011 après l'hivernage, les deux Mosellans ont

constaté que de nombreuses colonies étaient faibles. Il fallait en remonter d'autres et compléter la formation. Voilà pourquoi, cette fois, ce sont des Marocains qui sont venus en France. Arrivés à la mi-juin, ils sont repartis le 5 juillet. Deux d'entre eux se sont formés sur des ruchers à Saint-Avold, un à Sierck-les-Bains, un autre à Apach. Quant à Saïd Benassou, il est resté à Guénange afin d'apprendre les tech-

niques de biométrie utiles à la reconnaissance de la pureté des colonies.

Et après ?

Saïd Benassou comme Paul Schweitzer considèrent qu'au Maroc, la prise de conscience arrive doucement. Elle est nécessaire au plus haut niveau pour sauver l'abeille saharienne : « Pour conserver une souche, il faut avoir une zone que l'on peut isoler. » La barrière naturelle du Sahara ne suffit pas, il faudra que le gouvernement interdise la transhumance. Ce qui pourrait arriver, pourquoi pas, dans le cadre du programme Maroc Vert.

En tout cas, l'activité apicole dans la région aura été profondément modifiée depuis ce programme. Ainsi, la fédération nationale des apiculteurs marocains a vu le jour en 2010. Quant aux Algériens, leur propre fédération s'est rattachée au programme via une convention, car ils sont tout autant concernés pour leur partie saharienne.

La semaine prochaine, de nouveaux stagiaires viendront à Guénange, cette fois originaires de Rabbah. Le Cetam leur apprendra à analyser le miel et « ils réfléchiront même à monter un laboratoire », complète Paul Schweitzer. Voilà qui serait inédit.

E. de R.

cetam

« On est le seul labo indépendant du négoce »



Photo Julio PELAEZ

Paul Schweitzer, directeur de laboratoire, rappelle que le Cetam (Centre d'études techniques apicoles de Moselle) a été créé par la Fédération des apiculteurs de Moselle en 1998, notamment avec l'aide financière de la Région, de l'Europe. Un tiers de l'investissement a quand même été assuré par les apiculteurs eux-mêmes. « Au début, le labo était chez moi, jusqu'en 2003 ! » La structure s'est ensuite installée dans les locaux actuels, rue Jeanne-d'Arc à Guénange. « On a eu très rapidement une expansion nationale et au-delà. » Passant de 1 000 à 3 000 analyses par an. « On a eu des miels d'Amazonie, du cercle polaire et même de l'Himalaya. On est le seul laboratoire indépendant du négoce : on ne vend pas et on n'achète pas. » Le Cetam travaille également avec l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) qui lui a demandé de poser des ruches sur le site de Bure. « On a quatre ruches et on fait aussi des prélèvements chez les apiculteurs locaux », précise encore Paul Schweitzer, cela entre dans le cadre de l'OPE, l'Observatoire pérenne de l'environnement. Nous, on s'occupe de la partie abeilles. »

école maternelle

« Le RPI fonctionnait très bien »

Pourquoi l'Education nationale a-t-elle refusé l'ouverture de poste à Fixem ? « Parce que je n'ai pas de poste, a simplement répondu Jean-René Louvet. « Au départ, à partir du RPI j'aurai pu transférer un poste de Gavisse à Fixem, mais ça n'a pas pu se faire. » Le directeur académique des services de l'Education nationale justifie encore ce choix par une situation déjà très délicate sur l'ensemble du département. « Pour un traitement équitable des postes dans l'académie je ne pouvais pas me permettre de privilégier Fixem. D'autant plus, ajoute-t-il, que le RPI. Regroupement pédagogique intercommunal fonctionnait très bien. »

Berg refuse de payer le périscolaire

La nouvelle est tombée hier soir. La commune de Berg-sur-Moselle a décidé de ne plus payer la part communale des frais périscolaires pour les enfants de Fixem. Dans un courrier adressé aux familles concernées, Katia Genet-Maincion, la maire de Berg a expliqué que l'engagement de départ concernait trois enfants. « Les élus ont refusé de payer pour les dix inscrits, ce qui présente un budget considérable que notre commune ne peut supporter. [...] Cette somme devra être payée soit par votre commune de résidence, soit par vous-même ».

Anne RIMLINGER-PIGNON.

■ FAITS DIVERS

a 30

Perte de contrôle sans blessé

Les autoroutes sont bien chargées en cette saison estivale et les risques d'accidents multipliés. Hier dans le milieu de la matinée, un chauffeur hollandais équipé d'une caravane a perdu le contrôle de son véhicule, sur l'A30, dans le sens Longwy-Metz, à hauteur de l'aire du Bois des Tillots. Les sapeurs-pompiers de Hayange assistés des CRS du peloton autoroutier, ont procédé à la sécurisation des lieux. Pas de blessé à déplorer, ni de bouchon occasionné par cet accident.

MENUISERIE Fabricant - installation par nos soins

COLLIN

600 m² d'exposition

www.menuiserie-collin.com

Tél. 03 87 61 19 56 - Zac Euromoselle sud - SEMÉCOURT

Ouvert les 7 et 21 juillet

Portes d'entrée et d'intérieur

Fenêtres (bois et mixte bois/aluminium).

Volets battants et roulants.

72326200

■ RENCONTRE

thionville gao

Les horreurs du Mali décrites à Thionville



Hier, avec le comité de jumelage Thionville-Gao, le maire a rencontré son homologue de Gao, Sadou Diallo, pour longuement s'entretenir sur la douloureuse situation du Mali.

Photo Dominique STEINMETZ

Horrible contraste, hier. Thionville et sa foule joyeuse cherchant sous le soleil la bonne affaire à la braderie... tandis qu'à la mairie, Sadou Diallo, le maire de Gao, au Mali, et Malick Ibrahim, avocat, dépeignaient les horreurs subies par la population malienne. On connaît les profonds liens qui unissent Thionville à Gao, grâce au Comité de jumelage mis en place depuis plus de vingt ans maintenant.

Une grande partie de l'après-midi, après un accueil chargé de respect du maire de Thionville, Bertrand Mertz, et du sous-préfet, François Marzorati, les deux hommes ont, comme ils le disent eux-mêmes, lancé « leur cri du cœur », demandant à la France, leur ancienne colonie, de « mutualiser les efforts des mondes civilisés pour une intervention rapide sous peine de voir le Mali s'embourber dans une situation aussi inextricable, sinon plus, que l'Afghanistan ». Pour eux, il ne s'agit nullement d'un problème ethnique, comme souvent cela est relayé, encore moins d'une question religieuse, mais bel et bien, d'un objectif terroriste. « La population est sous le joug d'Al Qaïda », alertent-ils.

► En pages Informations générales

■ ENSEIGNEMENT

L'imbroglgio fixemois

La situation de l'école de Fixem est loin d'être fixée. Les solutions envisagées par le maire, Marie-Marthe Dutta Gupta s'annulent au gré des heures. Et les bonnes relations de voisinages communales s'écornent peu à peu.

Décidément, rien ne va plus dans le dossier de l'école de Fixem. Et le maire Marie-Marthe Dutta Gupta ne sait plus comment sortir d'un tel imbroglgio (lire nos éditions précédentes). Si la situation découle probablement du bon sentiment de maintenir l'école du village, le capharnaüm qui en résulte à quelques heures des vacances scolaires semble être le résultat d'une volonté d'agir trop vite. « La décision était de regrouper toutes les classes sur Gavisse, justifie le maire de Fixem. Nous n'avions pas été prévenus de cette stratégie. On avait le cou-teau sous la gorge ». Le sentiment de trahison ronge les sangs de Marie-Marthe Dutta Gupta. « une école qui ferme ne rouvre plus », rage-t-elle encore, elle qui répète à souhait que sa motivation essentielle « a toujours été l'école ». Sa sortie du RPI était justifiée par la possibilité d'ouvrir deux classes dans son village.

Oui mais à quel prix ? Sortis du RPI, les élus fixemois sollicitent l'Inspection académique pour l'ouverture d'une seconde classe.

Refus catégoriques

Les effectifs ne suffisent pas, le directeur académique refuse l'ouverture de poste. Le maire ne décolère pas et se retrouve dans une situation confuse. Parallèlement, les murmures



Pour l'heure, la mairie de Fixem ne sait toujours pas où seront scolarisés les enfants de maternelle à la rentrée. Les élus envisagent peut-être d'attendre le comptage de la rentrée. Photo archives Pierre HECKLER

des parents s'élèvent dans le village. Il y a ceux qui ont suivi le maire, et ceux qui ont préféré poursuivre la scolarité des enfants à Gavisse. Les uns accusent les autres. Sans agressivité, certes, mais suffisamment pour provoquer des échanges assez vifs lors d'une réunion publique (lundi soir) et pour que d'aucuns décident « de ne plus se rendre à une seule réunion ou convocation de cette mairie ».

À Fixem, les élus se retrou-



Paul Schweitzer et Saïd Benassou travaillent ensemble à la sauvegarde de l'abeille saharienne. Photo Julio PELAEZ

L'imbroglgio fixemois

La situation de l'école de Fixem est loin d'être fixée. Les solutions envisagées par le maire, Marie-Marthe Dutta Gupta s'annulent au gré des heures. Et les bonnes relations de voisinages communales s'écornent peu à peu.

Décidément, rien ne va plus dans le dossier de l'école de Fixem. Et le maire Marie-Marthe Dutta Gupta ne sait plus comment sortir d'un tel imbroglgio (lire nos éditions précédentes). Si la situation découle probablement du bon sentiment de maintenir l'école du village, le capharnaüm qui en résulte à quelques heures des vacances scolaires semble être le résultat d'une volonté d'agir trop vite. « La décision était de regrouper toutes les classes sur Gavisse, justifie le maire de Fixem. Nous n'avions pas été prévenus de cette stratégie. On avait le cou-teau sous la gorge ». Le sentiment de trahison ronge les sangs de Marie-Marthe Dutta Gupta. « une école qui ferme ne rouvre plus », rage-t-elle encore, elle qui répète à souhait que sa motivation essentielle « a toujours été l'école ». Sa sortie du RPI était justifiée par la possibilité d'ouvrir deux classes dans son village.

Oui mais à quel prix ? Sortis du RPI, les élus fixemois sollicitent l'Inspection académique pour l'ouverture d'une seconde classe.

Les effectifs ne suffisent pas, le directeur académique refuse l'ouverture de poste. Le maire ne décolère pas et se retrouve dans une situation confuse. Parallèlement, les murmures

L'imbroglgio fixemois

La situation de l'école de Fixem est loin d'être fixée. Les solutions envisagées par le maire, Marie-Marthe Dutta Gupta s'annulent au gré des heures. Et les bonnes relations de voisinages communales s'écornent peu à peu.

Décidément, rien ne va plus dans le dossier de l'école de Fixem. Et le maire Marie-Marthe Dutta Gupta ne sait plus comment sortir d'un tel imbroglgio (lire nos éditions précédentes). Si la situation découle probablement du bon sentiment de maintenir l'école du village, le capharnaüm qui en résulte à quelques heures des vacances scolaires semble être le résultat d'une volonté d'agir trop vite. « La décision était de regrouper toutes les classes sur Gavisse, justifie le maire de Fixem. Nous n'avions pas été prévenus de cette stratégie. On avait le cou-teau sous la gorge ». Le sentiment de trahison ronge les sangs de Marie-Marthe Dutta Gupta. « une école qui ferme ne rouvre plus », rage-t-elle encore, elle qui répète à souhait que sa motivation essentielle « a toujours été l'école ». Sa sortie du RPI était justifiée par la possibilité d'ouvrir deux classes dans son village.

Oui mais à quel prix ? Sortis du RPI, les élus fixemois sollicitent l'Inspection académique pour l'ouverture d'une seconde classe.

Les effectifs ne suffisent pas, le directeur académique refuse l'ouverture de poste. Le maire ne décolère pas et se retrouve dans une situation confuse. Parallèlement, les murmures

confirmé. Et je reste sur ma position. »

Cattenom, oui ou non ?

Mardi soir, Marie-Marthe Dutta-Gupta s'avouait désespérée. « Je suis dans la situation où je dois prier à genoux auprès des communes de Gavisse et Cattenom parce qu'il me manque des enfants pour pouvoir ouvrir une deuxième classe. Moi, si on me laisse les enfants de Fixem, ceux qui n'ont pas de dérogations obligatoires, je ne demande rien à personne ». Dépitée, effondrée, elle ne regrette toutefois pas d'avoir quitté le RPI trop tôt. « L'école aurait fermé ».

Contacté hier soir, le directeur académique des services de l'Education nationale reconnaissait le caractère particulièrement confus de cette situation. « Il y a de la place sur Cattenom », a-t-il toutefois affirmé, assurant que cette histoire serait réglée aujourd'hui. « L'IA pourrait avoir la correction de contacter la mairie de Cattenom », relève Bernard Zenner, arguant qu'il était facile « de refuser un poste et de ne pas assurer derrière ».

Décidément, le combat d'une équipe municipale de conserver son école a déclenché bien des passions, bien des inimitiés. Et l'affaire ne semble pas encore réglée.

Anne RIMLINGER-PIGNON.